

## AppleCare+ avec couverture en cas de perte ou de vol pour l'iPhone

### Conditions générales pour la France (à l'exclusion de Monaco, des DROM, des TOM et des PTOM)

#### Annexe

La présente Annexe établit les informations tarifaires et fiscales pour l'Équipement couvert. Elle est intégrée à votre Police et en fait partie intégrante.

La Prime de Votre Police suit la tarification suivante :

	Police à durée déterminée	Police annuelle (payée en mensualités égales)
iPhone SE :	149 €	7,49 €/mo
iPhone 8, 7 :	209 €	10,49 €/mo
iPhone 14, 13 mini, 13, 12 mini, 12, 11, XR, 8 Plus, 7 Plus :	239 €	11,99 €/mo
iPhone 14 Plus :	279 €	13,99 €/mo
iPhone 14 Pro, 14 Pro Max, 13 Pro, 13 Pro Max, 12 Pro, 12 Pro Max, 11 Pro, 11 Pro Max, XS, XS Max, X :	309 €	15,49 €/mo

La Taxe d'assurance au taux applicable est comprise dans ces prix.

La Taxe d'assurance pour l'Équipement couvert est de 9 %. Veuillez noter que ces taux sont sujets à modification.

La Franchise pour l'Équipement couvert ci-dessous est la suivante :

iPhone :	
Dommages accidentels de l'écran uniquement :	29 €
Dommages accidentels au dos en verre uniquement (tous les modèles d'iPhone 12, 13 et les modèles 14 uniquement) :	29 €
Autre dommage accidentel :	99 €
Vol et perte :	129 €